

L.D.A.R. 16	INS/ADM/020	Révision / Indice : 1 Date : Avril 2023	Page 1 sur 1
Administratif	Dépose dans local stock extérieur		

Objet

Cette instruction définit la marche à suivre pour que chaque client puisse déposer leurs prélèvements **en dehors des heures d'ouverture** du laboratoire (un code d'accès au local est remis à certains clients réguliers, vétérinaires... par nos services).

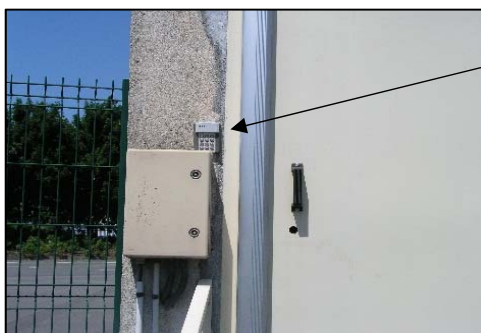
Domaine d'application

Cette instruction s'applique au local extérieur du LDAR16.



Lors de dépôt d'échantillons en dehors des heures d'ouverture, le client déclenche, en entrant dans le local, l'allumage d'une lumière rouge visible à l'extérieur. Mais il est fortement conseillé de nous signaler tout dépôt par mail (Lda16@lacharente.fr) ou téléphone (standard 05.16.09.50.12).

Accès au local : le boîtier sur la gauche permet en tapant le code remis par nos services d'ouvrir la porte et simultanément d'allumer la lumière rouge.



boîtier
code : XXXX

1 – Il existe plusieurs réfrigérateurs identifiés par secteur d'activité (Eaux, Hygiène Alimentaire, Santé Animale)

2 – Déposer votre prélèvement dans les réfrigérateurs adéquats.